



# Termes de référence pour la conception de la base de données sur les espèces, développement de l'information générée pour le plan de gestion transfrontalière du Paysage du Grand Virunga

1.1	CONTEXTE .....	1
1.2	BUT ET OBJECTIFS .....	3
1.2.1.	<i>But</i> .....	3
1.2.2.	<i>Objectifs spécifiques</i> .....	3
1.3	PORTEE DU TRAVAIL.....	4
<b>2.</b>	<b>METHODOLOGIE .....</b>	<b>4</b>
2.1.1.	<i>Les normes de qualité des données</i> .....	4
2.1.2.	<i>Les tâches principales</i> .....	4
<b>3.</b>	<b>EXPERTISE REQUISE .....</b>	<b>5</b>
<b>4.</b>	<b>CALENDRIER .....</b>	<b>5</b>
<b>5.</b>	<b>LES PRINCIPAUX PRODUITS LIVRABLES .....</b>	<b>6</b>
<b>6.</b>	<b>LES SERVICES RENDUS PAR L'ORGANISATION .....</b>	<b>7</b>
<b>7.</b>	<b>COORDINATION ET RAPPORTS.....</b>	<b>7</b>
<b>8.</b>	<b>CONDITIONS DE SOUMISSION DE PROPOSITION.....</b>	<b>7</b>
<b>9.</b>	<b>LE SUIVI ET L'EVALUATION .....</b>	<b>8</b>
9.1.	<i>Date limite de soumission</i> .....	8
9.2.	<i>Critères d'évaluation</i> .....	8

## I. Introduction

### 1.1 Contexte

La collaboration transfrontière du Paysage du Grand Virunga (GVTC) avec l'appui financier du Gouvernement néerlandais dans le cadre du projet de la conservation du grand Virunga



Les principaux intervenants dans ce processus sont les autorités responsables des aires protégées, Les ONG de conservation actives dans le domaine, les établissements de recherche et universitaires.

La base de données des espèces est une condition préalable, en vertu du projet CGV, pour le développement et la production d'informations nécessaires au plan de gestion transfrontalière participative du GVL et la production de rapport annuel de l'état de conservation. Cette base de données des espèces fournira une source centralisée d'information à jour et la distribution des espèces dans la région. La base de données des espèces fait partie intégrante du Centre d'information GVTC et sera disponible aux parties prenantes pour la gestion adaptative et l'amélioration de la conservation du PGV.

## 1.2 But et objectifs

### 1.2.1. But

Le but principal de la consultance est de concevoir une base de données sur les espèces de GVL appropriées pour les besoins d'information qui convient au développement du plan de gestion transfrontalière du PGV L, l'amélioration du suivi d'état d'espèces dans le PGV, maintenir et développer le cadre régional pour la gestion et la fourniture d'information sur les espèces au sein du PGV. Cette base de données sera partie intégrante du Centre d'excellence GVTC, et a donc besoin d'être compatible avec les matériels des équipements qui seront utilisés par le Centre.

### 1.2.2. Objectifs spécifiques

L'équipe de consultants devrait :

- a) Identifier, en utilisant les méthodes participatives, les besoins de données sur les espèces actuelles et futures aux et de leurs sources probables pour le plan de gestion transfrontalier du PGV.
- b) Analyser les formats des données des espèces disponibles et travailler avec les principaux intervenants pour une harmonisation (les Autorités des Aires protégées sont principales dans la liste des intervenants), le format collecte de données des espèces appropriés pour la conception de la base de données.
- c) Concevoir une base de données des espèces appropriée pour les besoins de données en cours et future du plan de gestion transfrontière PGV. La base de données doit avoir la capacité d'analyse, de modélisation et de production des rapports. Il doit également être compatible avec les outils d'analyse Arc GIS spatial.
- d) Alimenter la base de données avec toutes les données disponibles provenant de sources identifiées dans a) et b) ci-dessus.
- e) En utilisant les données disponibles, démontrer la fonctionnalité de la base de données dans les domaines suivants :

- Identifier les tendances et les modèles de projection atlas pour le changement climatique et autres variables.
  - Identifier la distribution des espèces, l'abondance et la criminalité liée aux espèces sauvages.
  - Fournir un système d'alerte précoce des espèces du PGV.
- f) Fournir un portail centralisé pour l'accès et soumission et partages des données

### 1.3 Portée du travail

La portée géographique couvre le PGV, tandis que la portée technique sera déballée par le consultant potentiel dans une proposition technique qui adresse et répond adéquatement aux objectifs de la consultance avec des preuves scientifiques justifiées

## 2.Méthodologie

GVTC demande à l'équipe de consultant (s) de proposer et d'utiliser une méthodologie rationnelle pour lesquels les méthodes participatives seront innovants, créatifs et de rigueur scientifique de conception base des données, développement et production de l'information. Les compétences appliquées dans la conception et la facilitation doivent garantir à la fois aux parties prenantes d'appropriation de la base de données et de ses fonctions.

### 2.1.1.Les normes de qualité des données

Des garanties solides sur la qualité des données et des mesures de contrôle devront être mise en place. L'équipe des consultants devrait exposer les normes de qualité élevée des données et assurer la validité, la fiabilité, la précision, l'utilité et l'intégrité de l'information et objective et indiquer les limites sur les données qui peuvent exister en ce qui concerne les normes de qualité.

### 2.1.2.Les tâches principales

L'équipe de consultants (s) est tenue d'effectuer les tâches suivantes :

- i. Préparer un rapport préliminaire qui devra inclure la méthodologie détaillée d'échantillonnage, et le plan de travail et soumettre à la GVTC pour examen, discussion et approbation
- ii. La conception de la base de données et contrôler son fonctionnement et son efficacité en utilisant les données géo référencées acquises grâce à des consultations auprès des intervenants clés (y compris mais non limité à des ateliers, des informateurs clés, des discussions de groupe, etc.)
- iii. Faire une présentation de la base de données conçue pour le client et d'autres intervenants et obtenir leurs commentaires pour améliorer le produit final

- iv. Préparer un bref rapport d'étape des sorties acceptable et prévu dans le plan de travail de consultant et le soumettre à GVTC. GVTC se réserve le droit de demander de rapports sur l'état d'avancement quand il est nécessaire et requis par GVTC ou ses partenaires.
- v. Préparer un rapport pour être validé dans un atelier avec les parties prenantes.
- vi. Préparer le rapport final qui pourra intégrer les recommandations de l'atelier de validation.

### 3. Expertise requise

L'équipe de consultants devraient avoir une expérience démontrée dans la conception de bases de données sur ordinateur pour la gestion des aires protégées, la modélisation, l'analyse de l'information et de faciliter le processus multipartite dans le GVL avec **une expérience de travail minimum de 3 ans**. L'équipe d'étude, doit avoir au minimum les experts suivants :

- I. Concepteur de la base de données espèces
- II. Expert scientifique de collecte et analyse de données des espèces.
- III. Expert scientifique de la modélisation de données et génération de l'information.

### 4. Calendrier

Le délai pour l'exécution de la tâche est donné dans le tableau 1.

**Le tableau 1** De temps proposées : cadre pour la conception de la base de données espèces GVL

Temps	Date limite	Entité responsable
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date limite de soumission</li> </ul>	14 jours après la date de publication de l'appel sur site web GVTC	GVTC
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date pour l'évaluation:</li> </ul>	7 jours après la date de clôture	GVTC
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de commentaires à l'adjudicataire</li> </ul>	2 jours après l'évaluation	GVTC

9

• Période de négociation	5 jours ouvrables après la date de retour	Consultant &GVTC
• Date de signature contactez	Immédiatement après la clôture de la négociation	Consultant &GVTC
• Date de l'entretien final	Dans les premières semaines après la signature de contrat	Consultant
• Date limite de soumission de rapport de démarrage	Dans un délai de 1 mois après l'entretien final	GVTC
• Date prévue pour l'achèvement des travaux publics	Comme stipulé dans l'horaire de travail dans le contrat.	GVTC

Le travail de consultance devrait être effectué pour une **période de six mois civils** à compter de la date du contrat. Cependant, l'équipe de consultants pourra proposer une période techniquement réaliste de conception de base de données. Un agenda réaliste et scientifiquement solides fera partie des critères d'évaluation GVTC en plus de la rigueur scientifique du consultant sera exigé.

### 5. Les principaux produits livrables

Les prestations suivantes sont attendues du consultant sélectionné ;

I. Une base de données des espèces sur ordinateur avec notes explicatives index sur ses fonctionnalités et capacités

II. Les rapports requis:

i. Rapports préliminaires

- ii. De brefs rapports sur l'état d'avancement
- iii. Rapport de validation
- iv. Rapport final (rapport doit être rédigé en anglais et en français).
- v. Tout autre document requis : TDR, la collecte de données et outil d'analyse...etc.

## **6. Les services rendus par l'organisation**

La Collaboration Transfrontière du Paysage du Grand Virunga (GVTC) mettra à la disposition du consultant l'ensemble des documents de gestion pertinentes pour référence, y compris le Plan stratégique transfrontière (TSP), Plan de Réussite/Business Plan (BP), la politique sur la fraude et la corruption, un espace de bureau, matériels, l'assistance, et des contributions du personnel en cas de besoin. GVTC mettra également à disposition une liste des équipements du centre d'excellence en place pour l'accès au consultant

## **7. Coordination et rapports**

Le consultant fera rapport au Secrétaire exécutif GVTC mais coordonné par le gestionnaire de programme en tant que superviseur des activités de terrain pour surveiller la conformité avec la méthodologie et les exigences en matière de qualité des données. La description de la fonctionnalité du produit final / documentation du processus de rapport sera en français et en anglais en utilisant un format qui doit être convenue par le consultant et GVTC.

## **8. Conditions de Soumission de proposition**

Les institutions intéressées sont tenues de soumettre une note de proposition avec les composants suivants :

a) Composante technique qui comprend entre autres choses :

- Une description détaillée de la méthodologie à utiliser pour accomplir la mission
- Un plan de travail clair et complet, décrivant les principales activités et calendrier de mise en œuvre, y compris la planification des activités et donnant des détails du début et de la fin d'activités différentes.
- Une démonstration claire des capacités et l'expertise dans la conception de base de données sur ordinateur.
- Des commentaires ou des suggestions sur les TDR

b) Une proposition financière détaillée avec des budgets et des notes explicatives

La proposition devrait être limitée à 10 pages (non compris les pièces jointes), à simple interligne, à l'aide d'un 12-Myriand Pro font.

## 9. Le suivi et l'évaluation

### 9.1. Date limite de soumission

Les propositions doivent être en anglais ou en français et soumises soit en copie papier et/ou par voie électronique au Secrétaire exécutif de GVTC sur email : [gmuamba14@gmail.com](mailto:gmuamba14@gmail.com) et copie au Programme Manager sur email : [jbyamukama@greatervirunga.org](mailto:jbyamukama@greatervirunga.org) et au responsable des Ressources humaines & administration sur le: [pruhumuliza@greatervirunga.org](mailto:pruhumuliza@greatervirunga.org).

Les propositions devront être envoyées aux adresses précitées avant le **4 Mai 2017 à 17heures** (heure locale du Rwanda)..Le Soumissionnaire devrait s'assurer que les soumissions sont livrées rapidement et à l'adresse de collecte indiquée ci-dessus. En cas de présentation tardive de l'offre, l'offre ne sera pas prise en compte pour l'évaluation.

### 9.2. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées en fonction de critères résumés dans le tableau ci-dessous

Critères	Le NOMBRE MAXIMUM DE POINTS
<p>1 critères : la solidité de la stratégie de mise en œuvre et de la méthodologie dans la réalisation des objectifs du projet, y compris clairement les résultats escomptés et des objectifs quantifiables et/ou de repères, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Niveau de compréhension du TDR</li><li>• Clarté dans la présentation de l'offre</li><li>• Clarté de la chronologie et de la planification des activités proposées</li><li>• Pertinence / convenance /solidité de la méthodologie des activités proposée</li><li>• Une bonne logistique et administration de l'affectation</li></ul>	30

8



2 : Critères d'expérience et de la compétence de l'équipe des consultants proposées : preuve de capacités et de l'expertise dans la conception de base de données pour les espèces.	30
3 critères : capacité d'organisation et de l'expérience dans la mise en œuvre des consultance similaires ou tâche similaire.	10
Critère 4 : précédent succès de gestion financés par les bailleurs de fonds/ projets	5
Critère 5 : Coût raisonnable - un budget réaliste en fonction des coûts pour des activités similaires dans la région	25
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES!

Fait à Kigali, le 13 Avril 2017

Dr MUAMBA TSHIBASU Georges



Secrétaire Exécutif

